

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

Faculté de philosophie et lettres
Langues et littératures françaises et romanes

LA FÉMINISATION

Position de trois grammairiens belges face à la féminisation en
regard de *Mettre au féminin*

LELLA Delphine
RICHARD Adélaïde

Travail réalisé dans le cadre du cours :
Grammaire descriptive II
(Roma-B-304)

ANNÉE ACADÉMIQUE 2007-2008

1. Introduction

Avant d'entamer notre propos, nous aimerions rappeler les grandes lignes du débat sur la féminisation (Ministère de la Communauté française 2005 : 3-4). Celui-ci est né, au début du XXe siècle, des inégalités sociales engendrées par l'utilisation d'un masculin générique dans des domaines professionnels où femmes et hommes se côtoient. De fait, la féminisation des noms de métiers s'applique uniquement aux fonctions subalternes ou pour désigner l'épouse de l'homme qui exerce un certain métier (la pharmacienne n'est que l'épouse du pharmacien). De cette situation, va émerger la volonté de faire changer les choses. En effet, les femmes vont être promues à des postes équivalents en matière de responsabilités à ceux exercés par les hommes.

Le mouvement féministe va, dans un premier temps, être amorcé en Amérique avant d'atteindre l'Europe. Il faudra attendre 1993 pour qu'un décret impose la féminisation aux administrations et institutions en Communauté française de Belgique. Ce décret, mis au point par le Conseil supérieur de la langue française, qui avait à sa tête Jean-Marie Klinkenberg, généra une publication destinée au grand public : *Mettre au féminin, guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. La féminisation des noms de métiers, de titres et de grades suscite donc des débats depuis très longtemps.

Dans la perspective de ce travail, nous nous attacherons à examiner et à confronter les positions de différents grammairiens belges à propos de la féminisation, à savoir : Maurice Grevisse, Joseph Hanse et Marc Wilmet. À côté de leurs grammaires, nous étayerons notre propos à l'aide d'articles de presse, de livres, etc. qui rendent compte de leurs opinions.

Pour ce faire, nous puiserons dans les ouvrages, d'au moins deux de nos grammairiens, douze mots qui nous permettront de mettre en lumière les

différents mécanismes de formation d'un féminin. Ils nous serviront de fil conducteur tout au long du travail. Cette liste non exhaustive comporte les substantifs suivants : *ambassadeur, auteur, chef, docteur, écrivain, guide, maître, médecin, procureur, sculpteur, soprano, successeur*. Nous confronterons les différents traitements que font de ces mots les grammairiens et ensuite, nous établirons une comparaison avec le *Guide de féminisation* dans son édition de 2005.

Communelangue.com

2. Le Bon Usage et Le Français correct **de Maurice Grevisse**

2.1 Les ouvrages

Notre étude se basera sur la 13^e édition (1993) du *Bon usage* revue par André Goosse. Récemment, une 14^e édition (2007) a vu le jour. Elle est le fruit d'un travail de plus de dix ans et propose une refonte.

Pour expliciter le propos de Maurice Grevisse, nous avons également porté notre attention sur *Le français correct : guide pratique* (5^e édition de 1998).

2.2 La féminisation

2.2.1 Le féminin obtenu par l'ajout d'un e à la fin de la forme masculine

- **Guide** (Grevisse 1993 : 762) : il s'agit d'un mot terminé par *e* qui ne varie pas lorsqu'il est employé au féminin. Dans la partie consacrée à la formation du féminin la plus courante (ajouter un *e* à la fin de la forme masculine), Grevisse est amené à évoquer le cas du mot *guide*. Au féminin, *une guide* fait référence à « une lanière de cuir servant à diriger des chevaux attelés » ; au masculin, *un guide* renvoie à « une personne qui conduit » ou à « un livre servant d'instruction ». Ce sont donc des homonymes distingués par le genre. Grevisse note l'attestation de la féminisation du mot *guide*. Ainsi, il évoque au féminin le sens de « un scout de sexe féminin » et le sens de « une femme qui conduit ».

- **Soprano** (Grevisse 1993 : 763) : il s'agit d'un mot qui s'emploie au féminin en gardant la forme du masculin. Le mot *soprano* est masculin lorsqu'il désigne une voix et peut garder ce genre lorsqu'il désigne une femme pourvue d'une telle voix. Grevisse nous donne comme exemple : « Melle X est un soprano ». Mais il ajoute immédiatement que le genre féminin est lui aussi accepté, par Littré notamment (l'Académie, quant à elle, ne le mentionne pas), nous trouvons donc : « Melle Falcon était une remarquable soprano ».

2.2.2 Les épiciènes

Dans la partie de l'ouvrage concernant le genre des noms animés, Grevisse nous livre une liste non exhaustive de « noms masculins, noms de professions (notamment des professions qui pendant longtemps n'ont été exercées que par des hommes) ou autres (notamment des désignations pour lesquelles le sexe de la personne n'as pas d'intérêt) ». Les mots qui suivent sont tirés de cette liste (Grevisse 1993 : 748-751).

- **Auteur** : ce mot est considéré comme ayant uniquement le genre masculin. Grevisse appuie cela au moyen d'un exemple : « Des vers dont elle était l'auteur » (Stendhal). Mais il existe également des formes occasionnelles telles qu'*autheure*, *authoresse*, *autrice* (ressuscitée par Damourette et Pichon).

Grevisse, dans un autre ouvrage, nous donne quelques explications sur le mot *auteur* qui approfondissent ce qu'il nous en dit dans *Le bon usage*. **Auteur** (Grevisse 1998 : 132) : désigne une activité conquise de longue date par les femmes, cependant, son féminin n'est pas fixé. Il y a la forme ancienne *autrice*, la forme épiciène *une auteur* et la forme *authoresse* empruntée à l'anglais qui ne fut jamais vraiment vivante. Dans l'usage courant, on utilise donc *auteur* pour les deux genres. La forme *auteure* est acceptée mais le Conseil supérieur de la langue française de la

Communauté française de Belgique recommande l'emploi de la forme *une auteur*.

- **Chef** : un des exemples fournis par Grevisse pour légitimer l'épicène est le suivant : « La marquise Raversi, cet habile chef de parti » (Stendhal) mais la forme *une chef d'entreprise* est fréquente. *Cheffesse* (Grevisse 1993 : 768) existe dans la langue populaire.
- **Écrivain** : la forme occasionnelle de ce mot est *écrivaine*. Nous trouvons aussi parfois l'adjonction d'éléments féminins (déterminants, épithètes, attributs).
- **Médecin** : « Paule est médecin » (Gautier) est l'exemple donné pour justifier l'épicène, aucune forme occasionnelle ne nous est proposée.
- **Sculpteur** : un exemple de l'utilisation en tant qu'épicène est « Elle était sculpteur » (Mauriac) mais la forme *sculptrice* est attestée comme féminin occasionnel.

2.2.3 Le féminin obtenu par l'addition et la modification de suffixe

- **Maître** (Grevisse 1993 : 767-768) : les points précédents relevaient d'un certain type de formation du féminin, le plus courant, à savoir l'addition d'un *e*. à présent, il sera question d'un autre type de formation : l'addition et la modification de suffixe. Le cas du mot *maître* est particulier. Grevisse nous dit que *maître* ne se trouve pas souvent au féminin, c'est-à-dire avec l'adjonction d'un article ou d'un adjectif féminin. Cependant, il relève chez Flaubert des expressions telles que : « chère maître », « chère bon maître ». On se sert donc de la forme masculine *maître* pour évoquer une femme. En effet, l'addition d'un suffixe est problématique car la forme

maîtresse est liée au concept de « relation extraconjugale » et ne s'emploie guère que dans des noms du type : « maîtresse d'école », « maîtresse de maison », etc. Le nom masculin *maître* a donc comme féminin *maître*, de là, la difficulté rencontrée avec *maîtresse*. Nous dirons : « une maître nageuse », « une maître assistante »,...

- **Ambassadeur** (Grevisse 1993 : 771):il illustre les mots en *-teur*. *Ambassadeur* donne au féminin *ambassadrice*. Il s'agit d'un cas simple, celui de la formation du féminin d'un masculin terminé par *-eur*. Le mot *ambassadrice* a désigné et désigne la femme de l'*ambassadeur* et c'est par analogie qu'il s'applique à une femme chargée d'une mission. Grevisse note que l'emploi de ce féminin est parfois ambigu : dans le domaine diplomatique, il y a hésitation entre le masculin et le féminin. La justification apportée est la suivante : comme il s'agit d'un titre officiel, l'usage du masculin (genre indifférencié) peut se faire. Des précisions nous sont apportées en examinant le traitement fait de ce mot dans *Le français correct* (Grevisse 1998 : 131). En France, on observe une tendance à utiliser le masculin, la fonction étant considérée, plutôt que le sexe de la personne (« Madame l'ambassadeur »). En Belgique, *ambassadrice* entre dans l'usage.
- **Procureur** (Grevisse 1993 : 771) : Grevisse nous dit que ce mot donne au féminin *procuratrice* quand il signifie « celui qui a reçu le pouvoir d'agir pour un autre » et *procoreuse* quand il désigne la femme du procureur (magistrat).
- **Docteur** (Grevisse 1993 : 772) : le cas du masculin *docteur* est particulier, il relève des cas en *-teur*. Néanmoins, dans *Le bon usage*, Grevisse ne nous donne pas beaucoup d'informations à son sujet. Il met simplement en évidence que ce mot au féminin devient *doctoresse* en s'appuyant sur des exemples. *Doctoresse* est également employé pour désigner quelqu'un qui

n'a pas fait d'études de Médecine mais qui possède une thèse de doctorat. Il nous faut dès lors nous référer au *Français correct* (Grevisse 1998 : 134) qui nous renseigne sur le fait que le masculin *docteur* garde la forme *docteur* au féminin. Parfois, on note la forme *doctoresse* qui n'est pas rare. Grevisse nous dit :

Autrefois, le mot [*doctoresse*] s'est appliqué à la femme du docteur. Actuellement, on entend *femme docteur*, *femme médecin*, mais le plus souvent on dit simplement *docteur*, en particulier comme mot en apostrophe pour s'adresser à une femme médecin. Au féminin, ce nom peut être accompagné d'un déterminant et d'adjectifs de ce genre.

(Grevisse 1998 : 134)

- **Successeur** (Grevisse 1993 : 773) : ce mot en *-sueur*, emprunté au latin, ne possède pas de féminin. Nous dirons donc : « elle est mon successeur ».

2.3 La position de Grevisse : conclusion

L'examen de ces cas problématiques nous montre combien Grevisse est sensible au problème de la féminisation dont il se révèle être un partisan. Dans *Les problèmes de langage* (1963), il affirme clairement sa position.

Selon son point de vue, le féminisme et l'évolution de la société qui permettent aux femmes d'exercer des postes réservés auparavant aux hommes, impliquent une transformation du discours grammatical et donc la féminisation. Grevisse se dit appartenir à une nouvelle lignée de grammairiens, ceux qui prennent en considération l'évolution des mœurs. Grevisse (1963 : 38) prône donc la féminisation lorsqu'il nous dit :

Qui, de nos jours, s'étonne d'entendre parler d'une pharmacienne, d'une championne, d'une aviatrice, d'une auditrice, d'une attachée parlementaire, d'une déléguée, d'une sénatrice, d'une conférencière, d'une rédactrice de journal ? Les femmes ont conquis, dans le domaine de la politique, de l'administration, de l'industrie, du commerce, du sport, ailleurs encore, des positions, des situations qu'il faut bien, logiquement, désigner en féminisant les noms masculins qui y correspondent.

L'ouvrage *Les problèmes de langage* dont la citation qui précède est extraite, consacre un chapitre à la féminisation qui se révèle être un résumé du cheminement de sa réflexion menée dans *Le bon usage*. Ainsi, il évoque les cas simples tels que *sculpteur, sculptrice* et ceux qui sont un peu plus problématiques tels que *médecin, médecine* (collision avec des homonymes). Autre problème, celui causé par les femmes elles-mêmes qui souhaitent porter les appellations masculines (par exemple : « Madame le *docteur X* »). Cela engendre des complications au niveau de l'usage dans la mesure où il nous semble incorrect d'utiliser l'article féminin *la* devant un nom masculin mais aussi d'employer une forme masculine pour désigner une femme.

Si nous observons les exemples retenus dans le cadre du travail, nous observons que Grevisse a souvent une position nuancée. En effet, il commence par énoncer l'usage « ancien » où la féminisation ne s'opère pas, pour ensuite attester des réalisations au féminin (cf. par exemples *soprano* et les épïcènes et leurs formes occasionnelles). En outre, là où l'Académie ne mentionne pas un usage au féminin (cf. *soprano*), Grevisse l'atteste clairement, ce qui tend à démontrer la faveur qu'il accorde à la féminisation.

***3. Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* par Joseph Hanse**

3.1. L'ouvrage

À la fois dictionnaire et grammaire, l'ouvrage de Joseph Hanse est clair et pédagogique. Nous considérerons la 4e édition de l'ouvrage parue en 2000.

3.2. La féminisation

Avant d'aborder l'examen des mots sélectionnés, nous trouvons utile de nous pencher sur quelques pages du *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* consacrées au genre des noms. Hanse oriente son propos vers les titres de fonctions et les professions féminines. Nous tenterons de retracer quelques pistes de son développement (Hanse 2000 : s.v. *genre*).

D'abord, Hanse nous précise que, dans les offres d'emplois, pour éviter toute discrimination lorsque le nom d'une profession n'existe pas au féminin, l'emploi d'un article féminin ou de H. / F. est de rigueur. Exemple : un ingénieur homme ou femme.

Ensuite, il nous dit qu'il y a une tendance des femmes à parfois préférer une forme masculine comme « Maître Louise Dupont, avocat », « Madame le Directeur ». Il rejoint là ce que Grevisse nous dit à propos du mot *docteur* (cf. p. 8). Au Québec, nous rencontrons : *une chirurgienne, une professeure, une ministre* alors qu'en Europe nous trouvons : *Madame le ministre, le docteur, le maire, etc.*

Enfin, concernant le terme *femme* accompagné du nom de la profession, il nous renseigne qu'il y a une hésitation à donner un féminin ou un article féminin à des mots comme *chef, écrivain, auteur*, etc. On dit donc : *une femme auteur, écrivain, chef d'entreprise*, etc.

3.2.1 Le féminin obtenu par l'ajout d'un e à la fin de la forme masculine

- **Guide** (Hanse 2000 : s.v. *guide*) : pour Hanse, lorsque ce mot désigne une personne qui guide, il reste masculin, même lorsqu'il est question d'une femme : « cette jeune fille est un excellent guide ». Le féminin *une guide* s'observe uniquement dans le cadre du mouvement de jeunesse qu'est le scoutisme. Grevisse, quant à lui, observe un sens supplémentaire et qualifie de « une guide » la personne de sexe féminin qui guide. Dans *Mettre au féminin* (Ministère de la Communauté française 2005 : s.v. *guide*) nous constatons que le masculin *un guide* donne *une guide*.
- **Soprano** (Hanse 2000 : s.v. *soprano*) : Hanse nous dit que ce mot est « souvent » féminin lorsqu'il désigne une femme.

3.2.2 Les épiciènes

- **Auteur** (Hanse 2000 : s.v. *auteur*) : *auteur* donne *une auteur* (même si Hanse nous dit que *auteur* au masculin s'applique aux femmes), ou *femme auteur*. Pour Grevisse, *auteur* est un épiciène qui connaît des formes occasionnelles (telles que *autheure, authoressse, autrice*) mais la forme *une auteur* est préconisée, il rejoint donc l'avis de Hanse. C'est également celle qui nous est renseignée par le *Guide* (Ministère de la Communauté française 2005 : s.v. *auteur*). En outre, *Mettre au féminin* souligne que les formes *auteuse, aut(h)oresse* et *autrice* (la forme régulière) sont rares.

- **Chef** (Hanse 2000 : s.v. *chef*): la forme du féminin de *chef* est inexistante (*cheffesse* est dans l'argot ou est plaisant).
- **Écrivain** (Hanse 2000 : s.v. *écrivain*): la forme masculine un *écrivain* est employée pour désigner une femme. Grevisse partage cet avis dans son *Bon usage* où le mot est également épïcène (avec néanmoins une forme occasionnelle qui laisse la porte ouverte à la féminisation). Le *Guide de féminisation* (Ministère de la Communauté française 2005 : s.v. *écrivain*) propose, tout comme Grevisse, les deux formes.
- **Médecin** (Hanse 2000 : s.v. *médecin*): Hanse propose deux choix pour rendre compte du féminin de *médecin*: une *femme médecin* ou un *médecin*.

3.2.3 Le féminin obtenu par l'addition et la modification de suffixe

- **Sculpteur** (Hanse 2000 : s.v. *sculpteur*): *femme sculpteur* ou *sculptrice* (un épïcène qui tend à trouver une forme féminine, comme nous le fait remarquer *Le bon usage*). Remarquons que lorsque nous parlons d'épïcènes chez Grevisse, il faut garder à l'esprit que celui-ci fait évoluer son propos en dénombrant des formes féminines et donc pas uniquement masculines.
- **Maître** (Hanse 2000 : s.v. *maître*): le féminin *maîtresse* se rencontre uniquement dans certains cas (*maîtresse d'école, de maison,...*). Hanse déclare que l'on dit *maître* s'il s'agit d'un titre donné à une femme écrivain ou membre du barreau ou d'un titre universitaire: « maître-assistante ». Il mentionne aussi le cas de *maîtresse* employé dans le cadre d'une relation entretenue en dehors du mariage.

- **Ambassadeur** (Hanse 2000 : s.v. *genre*) : parfois, la forme féminine désigne l'épouse de celui qui exerce le métier. Le mot *ambassadrice* est parfois utilisé pour désigner la femme qui exerce la fonction d'ambassadeur.
- **Docteur** (Hanse 2000 : s.v. *docteur*) : se dit aussi bien des femmes que des hommes, employé ou non dans un cadre médical. Hanse préfère *Madame le docteur* à *doctoresse*, quoique cette forme soit correcte. Il nous dit ainsi : « Quand on s'adresse à une femme, c'est toujours *docteur* qu'on emploie. En parlant d'elle, on peut dire *la doctoresse, une femme docteur, le docteur* (mais non [*la docteur*] ni la [*docteur*]) ».
- **Successeur** (Hanse 2000 : s.v. *successeur*) : dans le langage juridique, le masculin vaut pour l'homme et la femme. Hanse en profite pour nous faire part d'une petite critique : « À la suite de l'application abusive des règles de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre, sont apparues, par contamination, des formes telles que [*successeuse*], ou pire [*successrice*] ». (*Madame X est le successeur du ministre Y*).

Grevisse rejoint l'opinion de Hanse lorsqu'il soutient que *successeur* ne possède pas de féminin. Dans le *Guide de féminisation*, la mise au féminin s'opère et donne *une successeur* ou *successeure*.

3.3. La position de Hanse : conclusion

Dans une allocution, Monsieur Henry Ingberg, secrétaire général du Ministère de la Communauté française, est amené à évoquer Joseph Hanse dans une sorte d'hommage. Un paragraphe retiendra tout particulièrement notre attention :

Perméable aux idées neuves et toujours soucieux d'encourager les projets constructifs, Joseph Hanse s'intéressait de près aux implications sociales des faits

de langue. Dès 1985, en étroite collaboration avec l'administration, il a ainsi défendu une conception originale de la « politique linguistique » qui, récusant toute visée essentialiste, cherche à appréhender les interactions complexes entre le langage et la vie en société. Qu'il s'agisse de lisibilité des textes administratifs, de féminisation des noms de métiers ou d'enrichissement terminologique, la langue est un instrument au service des locuteurs ; elle doit correspondre à leurs besoins de communication ou s'y adapter ; elle ne saurait faire l'objet d'une quelconque dévotion *a priori*.

(Ing.)

Hanse est un homme très préoccupé par la féminisation, en témoignent les quelques pages consacrées à cette question dans *Les difficultés du français*. Il fait état du fait que des formes féminines doivent être créées pour éviter toute discrimination lorsque les femmes occupent des postes aussi importants que ceux des hommes. Il fait également état d'une difficulté (soulignée également chez Grevisse), à savoir que les femmes préfèrent parfois être désignées sous une appellation masculine. Un autre problème est l'hésitation engendrée par des mots qui désignent l'épouse de celui qui exerce la fonction (exemple : *ambassadrice*).

Hanse est un grammairien qui a beaucoup œuvré pour la féminisation, à une époque où la question était loin de faire l'unanimité. Sa position transparaît à travers les exemples examinés (cf. *soprano* et *auteur*) mais quoique favorable à la féminisation, nous trouvons son avis moins mis en lumière que chez Grevisse. En effet, il nous suffit de nous tourner vers, par exemple, le mot *écrivain* pour nous rendre compte que Hanse est un peu moins perméable que Grevisse à la féminisation.

4. *Grammaire critique du français* de Marc Wilmet

4.1. L'ouvrage

L'ouvrage monumental de Marc Wilmet (*Adam.*), dans sa III^e édition, ouvre les portes à une grammaire du français affranchie de toutes les normes de la grammaire scolaire du XIX^e siècle (les grammaires de l'Académie et de Grevisse). L'avant-propos de sa *Grammaire critique* (Wilmet 2003 : 7-9) annonce bien la couleur : Wilmet explique les phénomènes grammaticaux en privilégiant les sens sur les formes. Cette grammaire préconise la réflexion sur le fonctionnement de notre langue française. Wilmet veut amener la réflexion linguistique aux masses en la simplifiant et en la clarifiant. En bref, il vise à la rendre intelligible.

4.2. La féminisation

Wilmet propose, dans sa *Grammaire critique*, une « façon de conduire le raisonnement » (Wilmet 2003 : 60) au sujet de la féminisation des titres, professions et fonctions qui engendre quelques discordes plus culturelles que linguistiques.

4.2.1 Le féminin obtenu par l'ajout d'un e à la fin de la forme masculine

- *Soprano* : même si Wilmet ne le cite pas en exemple, *soprano* appartient bien aux « noms masculins terminés par une voyelle –a ou –o » (Wilmet 2003 : 63). Nous comprenons que, sans son déterminant, il désigne un être

de sexe masculin. Hanse et Grevisse présentent ce mot comme féminin et masculin selon le sexe du/de la *soprano*. Ce mot n'est pas mentionné dans le *Guide de féminisation* alors qu'il semble être fort intéressant en regard du traitement qu'en font nos trois grammairiens.

4.2.2 Les épïcènes

- **Chef** (Wilmet 2003 : 62) : le féminin de *chef* garde la forme du masculin et confie la variation du genre aux déterminants. Le mot *cheffesse* serait apparu par analogie au féminin *gonzesse*. Wilmet considère ce féminin comme « passablement méprisant ». Hanse, Grevisse et le *Guide de féminisation* (Ministère de la Communauté française 2005 : s.v. *chef*) sont du même avis : pour eux, *chef* n'a pas de féminin. Hanse ajoute que *cheffesse* appartient à l'argot et Grevisse le considère comme populaire.
- **Écrivain** (Wilmet 2003 : 61) : le féminin *d'écrivain* ne s'obtient pas en respectant les habitudes grammaticales traditionnelles de la langue française. Si *écrivaine* ne renversait pas ces habitudes grammaticales, nous rencontrerions le mot **écrivainne*. Pour Hanse, le féminin s'obtient par l'ajout d'un *e* au mot masculin et le mot *écrivain* désigne également une femme. Grevisse partage le même point de vue que Wilmet. Le *Guide de féminisation* (Ministère de la Communauté française 2005 : s.v. *écrivain*) considère tout autant ce mot comme épïcène ou lui permet de se féminiser à l'aide de l'antéposition de l'article *une*.
- **Médecin** (Wilmet 2003 : 63) : certains mots, comme *médecin*, lorsqu'un *e*, marque courante du féminin, est ajouté, comportent une homophonie gênante. Grevisse, Hanse, le *Guide de féminisation* (Ministère de la Communauté française 2005 : s.v. *médecin*) ainsi que Wilmet sont d'accord pour affirmer que le cas de la formation du féminin de *médecin* est problématique, par l'existence du mot *médecine*.

4.2.3 Le féminin obtenu par l'addition et la modification de suffixe

- **Sculpteur** (Wilmet 2003 : 62) : les mots en *-teur* donnent *-teuse* ou *-trice* selon qu'un verbe en *-ter* existe ou pas. *Sculptrice* diffère à cette règle : la formation du féminin de *sculpteur* ne tient pas compte du fait que le verbe *sculpter* fait partie du lexique. Le *Guide* (Ministère de la Communauté française 2005 : s.v. *sculpteur*) quant à lui, laisse en plus de *sculptrice*, la porte ouverte à l'usage de *sculpteuse*. Grevisse, lui, considère que *sculpteur* est épïcène même s'il pondère son propos en soulignant le fait que l'on peut rencontrer un féminin occasionnel : *sculptrice*. Hanse nous invite à utiliser la forme *femme sculpteur* ou *sculptrice*.
- **Maître** (Wilmet 2003 : 62) : le féminin du mot *maître* garde la forme du masculin et confie la variation du genre aux déterminants. Wilmet nous rappelle qu'auparavant la langue française recourait au suffixe *-esse* (*maîtresse*). Wilmet rejoint l'avis de Grevisse et du *Guide* (Ministère de la Communauté française 2005 : s.v. *maître*) en soulignant que le mot *maîtresse* voit son univers restreint à l'école et à la maison. Hanse rejoint leur thèse et, de même que Grevisse, rapporte *maîtresse* à la femme avec laquelle un homme entretient une relation extraconjugale. Pour Hanse et Grevisse, le mot *maître* peut être utilisé tel quel comme forme du féminin. Le *Guide de féminisation* notifie que le terme *maître* s'emploie dans les titres et les noms composés désignant une femme ainsi que la détentrice du diplôme de deuxième cycle de l'enseignement supérieur.
- **Ambassadeur** (Wilmet 2003 : 61) : les titres, grades ou fonctions, lorsqu'ils sont féminins ne désignent que le rôle obtenu par les femmes lors de leur mariage : *l'ambassadrice* est la femme de *l'ambassadeur*. Wilmet semble dire qu'il s'agit là d'un usage ancien, le *Guide de féminisation* (Ministère de la Communauté française 2005 : s.v.

ambassadeur) partage le même point de vue. Hanse souligne également le fait qu'*ambassadrice* désigne l'épouse de celui qui exerce le métier ainsi que la femme exerçant la fonction d'ambassadeur. Selon Wilmet, *ambassadrice* ne pose pas de problème au niveau morphologique mais il souligne sa formation : ce mot se forme par analogie des mots en *-ateur / -atrice*. Le *Guide de féminisation* nous renseigne sur le fait qu'*ambassadrice* fut d'abord utilisé pour désigner l'épouse de l'*ambassadeur* avant de servir de nom de profession. Pour Grevisse, le mot *ambassadrice*, par analogie à la femme de l'*ambassadeur*, désigne la femme chargée d'une mission mais, comme il s'agit d'un terme diplomatique, l'emploi du masculin peut également apparaître.

- **Procureur** (Wilmet 2003 : 61-62) : les mots en *-eur* tendent à se féminiser en *-euse* s'il existe un verbe correspondant, ou s'il n'en existe pas à conserver la forme masculine. Mais, selon Wilmet, le mot *procureur*, n'a pas de féminin correspondant (même s'il rend compte d'un mot *procuratrice* qui désigne quelqu'un qui a une procuration). *Procureur* est donc épïcène malgré le fait que *procurer* soit son verbe correspondant. Grevisse, quant à lui, rend compte d'un, voire de deux féminins : *procuratrice* et *procuress* qui possèdent deux significations totalement divergentes. *Mettre au féminin* (Ministère de la Communauté française 2005 : s.v. *procureur*) nous conseille les mots féminins *une procuratrice* (en vertu d'une procuration) et *une procureur, procureure* (du roi).
- **Docteur** (Wilmet 2003 : 62) : le féminin de *docteur* garde la forme du masculin et confie la variation du genre aux déterminants. La règle qui ajoute un suffixe *-esse* à *maître* s'est étendue à *docteur* pour donner *doctoresse*. Mais, comme Hanse (même s'il trouve que la forme *doctoresse* est correcte), Wilmet souligne le fait que ce mot disparaît au profit de *docteur*. Le *Guide de féminisation* (Ministère de la Communauté française 2005 : s.v. *docteur*) notifie que *doctoresse* s'utilisait jadis pour

désigner la femme du *docteur* puis la profession en tant que telle mais il souligne également que cette forme est vieillie. Grevisse se place dans la même lignée ; en effet, il met en lumière la présence du mot *doctoresse* (qui est devenue rare) et constate que, le plus souvent, l'usage prévoit l'utilisation de *docteur* qui peut être utilisé avec des compléments et déterminants marqués au féminin.

4.3. La position de Wilmet : conclusion

« La féminisation linguistique est affaire d'esthétique, de psychologie et de politique plus que de grammaire » (Wilmet 2004 : 12). Telle est la vision du grammairien de renom qu'est Marc Wilmet. Il est visiblement favorable à une féminisation des noms (de titres, professions et fonctions). Sa *Grammaire critique* s'efforce de trouver des solutions, des règles à la féminisation des noms qui a été imposée par la Communauté française en 1993. En effet, cette année-là, après la demande de parlementaires, auteurs de ce décret, le Conseil supérieur de la langue française (Ministère de la Communauté française 2005 : 6-11) a constitué une commission de féminisation pour éviter des créations sauvages ou anachroniques telle qu'*autoresse*. Marc Wilmet en faisait partie. L'objectif de cette commission était d'aider les usagers à respecter le décret du 13 juin 1993.

Quelques années plus tard, Marc Wilmet accordait une interview à la revue *Francité* (Laroche 1999 : 1-3) et commentait l'évolution de la féminisation :

Les résistances ont été nombreuses au début, puis elles se sont amoindries. Marie-Louise Moreau, qui préside la Commission de féminisation des titres, vient de faire une enquête : elle a montré que dans presque tous les cas, même les plus difficiles comme "*commise*", la mesure avait porté ses fruits.

Francité :

Pourquoi l'échec ailleurs et la réussite ici ?

Monsieur Wilmet :

Pourquoi ? Parce que la « loi » rejoignait en l'occurrence la conscience linguistique des francophones, qui ont féminisé continuellement au fil des siècles, même pour des fonctions qui n'étaient pas féminines, comme

« *papesse* » ou « *prêtresse* ». C'est plutôt l'absence de féminin qui apparaissait contre-intuitive. À preuve, on n'hésitait pas à conférer à la femme le titre du mari : *la maréchale*, *l'ambassadrice*, etc. Quand les femmes se sont mises à exercer ces professions précédemment réservées aux hommes, elles ont tantôt prétendu au titre féminin (faute de quoi, en bonne logique, le mari de « *madame l'ambassadeur* » aurait dû s'appeler « *monsieur l'ambassadrice* »), mais pas toutes, comme si le féminin les déconsidérait.

Marc Wilmet montre, par son propos, que la féminisation est donc bien ancrée dans les esprits des utilisateurs, ce qui d'ailleurs, est le dessein du décret de 1993 (Ministère de la Communauté française 2005 : 2-7). Marc Wilmet, lorsqu'il féminise des formes comme *écrivain - écrivaine* ou *ambassadeur - ambassadrice*, rejoint l'avis des usagers. De plus, lorsqu'il ne voit pas dans un mot masculin tel que *docteur* ou *chef* un féminin différencié par une désinence féminine, il laisse aux déterminants la variation du genre du mot. Et ainsi, Wilmet rend la langue française plus intelligible et plus fidèle aux attentes des usagers.

Marc Wilmet (Belga 1999 : 9) n'est pas un « gendarme » et, par le fait qu'il fasse partie du Conseil de la langue française, ne fait pas partie d'un « cénacle de puristes ». Il évolue avec sa langue et sa société en lui permettant de ne pas stagner, en la faisant avancer. Tout cela répond bien à son but premier : amener la réflexion linguistique aux masses.

5. Conclusion

Au fil de notre travail, nous avons été amenées à examiner les positions de différents grammairiens belges. Nous nous sommes rendues compte qu'ils attachent tous une grande importance à la féminisation à travers leur discours grammatical. Au terme de notre contribution au débat sur la féminisation, nous sommes en mesure d'affirmer avec certitude que Grevisse, Hanse et Wilmet en sont de fervents partisans.

Ils se posent les bonnes questions quant à la féminisation des noms singuliers mais nous pouvons leur reprocher d'occulter complètement un problème majeur : le pluriel de certains épécènes. Ainsi, à l'écrit, il nous est totalement impossible de désambiguïser par exemple, le sexe des mots *sopranos* ou *guides*. Nous proposons donc une solution : apposer les noms *femmes* ou *hommes* au pluriel des noms de profession dits épécènes afin de distinguer le sexe des personnes qui exercent le métier.

Cette proposition de solution étant apportée, nous voudrions maintenant aborder un ultime problème : à quand la masculinisation ? En effet, il serait judicieux de s'interroger sur l'accession des hommes à des postes exercés le plus souvent par des femmes. Nous mettrons ainsi en lumière deux cas : *sage-femme* et *nourrice*. Le premier cas nous amène à nous demander pourquoi un correspondant masculin à *sage-femme* n'est pas envisageable. Certes, nous pouvons opter pour *accoucheur* ou *maïeuticien* qui, tous deux, rendent compte de la valeur sémantique du mot *sage-femme* mais sans en être l'image masculine. Nous avons l'impression qu'en regard des revendications féministes, celles menées par les hommes sont délaissées alors que le problème est tout aussi important. Pourquoi l'usage ne tolère-t-il pas une forme telle que *sage-homme* ?

Le deuxième cas, *nourrice*, pris dans le sens de « femme qui élève un nourrisson, lui donne ses soins. – Femme qui par profession garde, élève chez elle des enfants en bas âge » (Robert 2003 : s.v. *nourrice*) devrait pouvoir s'appliquer aux hommes, or ce n'est pas d'usage. Dans cette acceptation du terme, qui ne considère pas la nourrice comme la personne qui allaite l'enfant, nous pouvons très bien envisager la forme *un nourrice*.

Face aux réflexions des grammairiens considérées dans ce travail, nous avons donc eu envie de poser d'autres problèmes et d'y amener des solutions qui nous paraissaient pertinentes.

Communelangua.com

Bibliographie

Sources primaires

GREVISSE, Maurice

- 1963 *Les problèmes de langage : 1ère et 2e série*, Paris, Presses universitaires de France, 359 p.
- 1993 *Le bon usage : grammaire française*, 13e édition refondue par André Goosse, Paris, Duculot, 1762 p.
- 1998 *Le français correct. Guide pratique*, 5e édition révisée et actualisée par Michèle Lenoble-Pinson, Paris, Duculot, 440 p.

HANSE, Joseph,

- 2000 *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, 4e édition, Louvain-la-Neuve, Duculot, 649 p.

WILMET, Marc

- 2003 *Grammaire critique du français*, IIIe édition, Bruxelles, Duculot, p. 758.
- 2004 « CARTE BLANCHE La gouverneur ? A la bonne heure ! », *Le journal le Soir*, 75, p. 12.

Sources secondaires

BELGA

- 1999 « Installation du nouveau conseil de la langue française Ni gendarmes, ni cénacle de puristes », *Le journal Le Soir*, n.75, p. 9.

LAROCHE, Daniel

- 1999 « Entretien avec Marc Wilmet », *Francité*, numéro 25, pp. 1-3.

Le Ministère de la Communauté française de Belgique

- 2005 *Mettre au féminin : Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, IIe édition, Bruxelles, Le service de la langue française de la Communauté française, 79 p.

ROBERT, Paul

- 2003 *Le nouveau petit Robert*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 2952 p.

Sites Internet

Adam. : Adamczewski, Henry, *Réflexion sur la grammaire du français*,
<http://www.geocities.com/linguistiques/grammaire.htm>, consulté le
30/10/2007.

Ing. : Ingberg, Henry, *Joseph Hanse*, http://www.wallonie-en-ligne.net/1995_Cent_Wallons/Hanse_Joseph_Hommage-2.htm, consulté le
19/11/07.

Communelangua.com

Table des matières

1. Introduction	2
2. <i>Le Bon Usage</i> et <i>Le Français correct</i> de Maurice Grevisse	4
2.1 Les ouvrages	4
2.2 La féminisation	4
2.2.1 Le féminin obtenu par l'ajout d'un e à la fin de la forme masculine	4
2.2.2 Les épïcènes	5
2.2.3 Le féminin obtenu par l'addition et la modification de suffixe	6
2.3 La position de Grevisse : conclusion	8
3. <i>Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne</i> par Joseph Hanse...10	
3.1. L'ouvrage	10
3.2. La féminisation	10
3.2.1 Le féminin obtenu par l'ajout d'un e à la fin de la forme masculine11	
3.2.2 Les épïcènes	11
3.2.3 Le féminin obtenu par l'addition et la modification de suffixe	12
3.3. La position de Hanse : conclusion	13
4. <i>Grammaire critique du français</i> de Marc Wilmet	15
4.1. L'ouvrage	15
4.2. La féminisation	15
4.2.1 Le féminin obtenu par l'ajout d'un e à la fin de la forme masculine15	
4.2.2 Les épïcènes	16
4.2.3 Le féminin obtenu par l'addition et la modification de suffixe	17
4.3. La position de Wilmet : conclusion	19
5. Conclusion	21
Bibliographie.....	23
Table des matières.....	25